

Promotions

- Après avis favorable de la **CAP des Techniciens Supérieurs du 3 avril 2012** :

Ont été promus au grade de technicien supérieur en chef : Béatrice CHARDON, Pierre-Michel JEANTET, Jean SAINT-MARTIN et André STRADA (DVD), Nicole GODIGNON et Marie-Hélène LANNEBERE (DPA), Liliane PERIN (DPE), Patrice CARBUCCIA (DLH), Bernard DEBIEUX, Sidai SANTHAROUBANE et Thierry SERRE, (DU), Christian LAVault et François LASKOWSKI (DSTI), Marie-Pierre SKOURI (DA), Christiane PIENS (DEVE), M Patrick FRATELLINI (DASCO), Fabrice HUBY (DICOM), Martine CAZABAN (DF), et Jean-Manuel BLANCO (Conseil de Paris)

Ont été promus au grade de technicien supérieur principal : Florence GONZALEZ, Christophe LECOUSTRE, Laurence PIONNEAU, Françoise REBOUR et Eric SCHALLER (DVD), Jeannie CLAUDE et Mahamoud EZIDINE (DPA), Philippe JOFFRE et Jean-Luc VANDISTE (DPE), Laurent DAVID (DJS), Bernard ALTMANN, Brigitte BOURDA et Serge GASC (DU), Véronique BREMONT (SIAAP), Roselyne BEZANCON (DEVE), Bernard JACQUET (DRH) et Josiane KELIF (DSTI)

- Après avis favorable de la **CAP des Dessinateurs du 3 avril 2012** :

Ont été promus au grade de dessinateur chef de groupe de 1ère classe : Aldo ZACCARO (DEVE) et Claude NAJEAU (DPA)

Ont été promus au grade de dessinateur chef de groupe de 1ème classe : Nathalie TROUVE (DPA), Sandrine FERREIRA (DU), Patrice GICQUEL (DVD) et Pascal RICHE (DEVE)

- Après avis favorable de la **CAP des Inspecteurs de Sécurité du 11 avril 2012** :

Ont été promus au grade d'inspecteur-chef de sécurité de 1^{ère} classe : Jean-Yves FERRAND, Franck BISTOLFI, Eric RICHARD, Lisbert BARCOT, Jean-Claude BARBANCE, Hugues BEMOL, Yves JOMAS, Denis BERCOT, Wilfrid ROULOT, Erik DUFOUIN, Patrice KOBON, Laurent LANNES, Jacques REBOUSSIN, Hubert GAILLARD, Nello d'ETTORE, Gilles PINEAU.

Ont été promus au grade de d'inspecteur-chef de sécurité de 2^{ème} classe : Didier BOULON, Denis PHAAN, Hubert DESFONTAINES, Sacha HUBERT, Mohammed AISSAOUI, Samir BENOUCHE, Yahia BERKANI, Christophe GRAVE, Frédéric BIGOT, Edouard SORIMOUTOU, Christophe LAUDE, Bruno AYMOUNIN, Patrick MALECKI, Patrick FEJLO, Félix BARNABAS, Hugues PEPINTER, Sylvain CHAPELAIN, Désiré BADOEDANA AMBASSA, Christophe CHAPUT, Robert POUSSET, Thierry BAROUX, Thierry NICOLAZO.

L'UCP adresse ses plus vives félicitations à toutes et à tous !

Propositions de l'UCP en faveur des perspectives de carrière des Inspecteurs de Sécurité

Lors de la CAP des inspecteurs de sécurité, l'UCP a fait une déclaration générale portant sur les revendications des personnels en termes de meilleur déroulement de carrière. En présence de Myriam EL KHOMRI, Adjointe au Maire, Présidente de la CAP, ont été détaillées les difficultés d'avancement que subit le corps des inspecteurs de sécurité.

Certes, il y a eu quelques postes supplémentaires obtenus par le mécanisme du ratio promus promouvables. Mais force est de constater que le compte n'y est pas, pour 3 raisons essentielles :

- Il y a plus de talents qui méritent une promotion, que de postes à pourvoir, ce qui est heureux pour le bon fonctionnement des services de la DPP, mais beaucoup moins pour les agents ;
- La réorganisation de la DPP, par son recentrage sur ses missions et son cœur de métier, par la priorité donnée au terrain, ne trouve pas sa traduction dans les promotions de celles et ceux qui sont les acteurs de cette réorganisation.
- La réduction continue des effectifs, prise en compte dans la réorganisation de la DPP, constitue un frein à la promotion, qui repose sur une assiette en constante diminution.

Ce sont les raisons pour lesquelles l'UCP demande à l'élue en charge de la tranquillité publique, ainsi qu'à la Directrice de la DPP, de faire progresser de manière significative les ratios de promotion pour l'accès aux 2 grades d'avancement d'IC2 et d'IC1, afin d'être à la hauteur de la réorganisation de la DPP, dont les personnels attendent un retour concret en faveur de leur carrière.

C'est un tel engagement en faveur d'une amélioration des déroulements de carrière que les inspecteurs de sécurité demandent à l'Exécutif Municipal, en contrepartie des exigences professionnelles qui sont attendues de ces professionnels de la tranquillité publique.

Nous reviendrons plus en détail dans un UCP Flash Spécial DPP.

Renouvellement du Bureau du Syndicat des Techniciens de Paris

Réuni le 12 avril, le Syndicat des Techniciens de Paris, rassemblant les techniciens supérieurs et les dessinateurs, a renouvelé son bureau :

Alain BORDE, Président ; Malika BOUCHEKIF, Vice-Présidente et Secrétaire-Adjointe ; Jean-Lou PAYMAL, Vice-Président ; Benoît DUMONT, Secrétaire ; Alain GORGET, Trésorier ; Frédéric MICOUD, Trésorier-Adjoint.

Progiciel ISI : outil pour améliorer les conditions de travail des professionnels utilisateurs ?

Le 5 Avril 2012, la DRH a réuni les organisations syndicales de la Ville et du CASVP pour un point d'étape sur le déploiement du progiciel ISIS. (Informatisation des services de l'Insertion et de la Solidarité).

Le logiciel ISIS, outil unique de traitement des aides sur « Tout Paris », avec 1700 utilisateurs potentiels (services DASES/CASVP/DDEES/SSDP, EI, CAPI, PSA, EDL et associations agréées) permettra un suivi partagé et une connaissance plus affinée du public parisien.

La nouvelle gestion des données informatisées s'équilibrerait entre les professionnels. Cependant, concernant la répartition du travail, l'UCP n'a pas eu de réponse claire sur un éventuel dessaisissement du travail pour les uns et le report sur d'autres professionnels.

La DRH étudiera « peut être », suivant l'évolution de la mise en place du nouveau système jusqu'à fin 2012, l'instauration de pratiques communes...

Dans ce contexte, l'UCP rappelle que la mise en service d'un nouveau logiciel ne doit pas s'accompagner de suppressions de postes.

Comme chaque année à pareille époque, l'UCP Flash prend quelques jours de vacances pour mieux vous retrouver la dernière semaine d'avril. En attendant, la rédaction, au nom de l'UCP, vous souhaite de bonnes vacances de Pâques, pour celles et ceux qui pourront prendre quelques jours de repos.

Union des Cadres De Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72 – Fax. 01.43.47.81.45